



## **FICHE SIGNALÉTIQUE**

*Préparé conformément à ISO 11014 : 2009*

**Fiche technique n° : MSDS0081USC-FR; 3<sup>e</sup> parution; Date : 03/11/10**

---

### **DESCRIPTION DU PRDUIT ET INFORMATIONS REQUISES EN CAS D'URGENCE**

---

#### **SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE L'ENTREPRISE**

**Appellation du produit :** Testeur de détection SOLO CO

**Numéro de pièce :** SOLO C6-xxx (xxx indique une variante du produit)

**Manufacturier :** SDi, 1345 Campus Parkway, Neptune, NJ 07753-6815

Tél. : 732-751-9266; Téléc. : 732-751-9241

#### **SECTION 2 – IDENTIFICATION DES RISQUES**

##### **SUREXPOSITION :**

##### **Inhalation :**

- Peut causer l'asphyxie en concentrations élevées.

##### **RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :**

- Ce produit est classé comme étant inflammable\*;
- Le gaz comprimé, tout comme tous les contenants et cannettes en aérosol sous pression, pourraient exploser s'ils sont chauffés à plus de 50 °C (122 °F).

#### **SECTION 3 – COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

##### **Substance/Préparation :**

- Préparation approx. de 1850 ppm de monoxyde de carbone dans le nitrogène.

##### **Composition/Impuretés :**

- Ne contient aucun autre composant ou impureté, ce qui influencerait la classification du produit.

---

### **MESURES À PRENDRE LORSQU'UNE SITUATION DANGEREUSE SURVIENT**

---

#### **SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SOINS**

##### **Ingestion :**

- L'ingestion n'est pas considérée comme une possible voie d'exposition;

##### **Inhalation :**

- Peut causer l'asphyxie en concentrations élevées. Les symptômes peuvent inclure une perte de mobilité et une inconscience. La victime n'est pas consciente de l'asphyxie. Déplacer la victime dans la zone non contaminée, tout en portant un appareil respiratoire autonome. Garder la victime au chaud et au repos.
- Appeler un médecin.
- Pratiquer la respiration artificielle si la victime cesse de respirer.

#### **SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

##### **Mesures à prendre en cas d'incendie :**

- Ces contenants contiennent du gaz sous pression, sans aucune phase liquide. S'ils sont impliqués dans un incendie majeur, les contenants devraient être pulvérisés d'eau afin d'éviter une augmentation de la pression, autrement les pressions augmentent et les contenants peuvent se déformer ou éclater, relâchant le contenu. Les gaz n'alimenteront pas de manière significative l'incendie, mais les contenants et les fragments peuvent être projetés sur des distances considérables, entravant ainsi les efforts déployés pour combattre l'incendie.

## **SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL (DÉVERSEMENT ET FUITE) :**

### **Mesures à prendre en cas de rejet accidentel :**

- En ce qui concerne le poids, ces contenants contiennent très peu de contenu, ainsi tout rejet accidentel par perforation, etc. ne sera d'aucune préoccupation concrète.

---

## **PRÉVENTION DES SITUATIONS DANGEREUSES**

---

## **SECTION 7 – PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION, STOCKAGE ET UTILISATION SÉCURITAIRES**

### **Manipulation sécuritaire :**

- L'aspiration d'eau dans le contenant doit être évité. Ne pas autoriser le retour dans le contenant. Utiliser uniquement l'équipement spécifié, lequel convient pour ce produit, sa pression d'alimentation et sa température. En cas de doute, communiquer avec votre fournisseur de gaz. Se référer aux instructions de manipulation du contenant du fournisseur;
- Contenus sous pression, ne pas perforer ou forcer les canettes ouvertes même lorsqu'elles sont vides;

### **Stockage sécuritaire :**

- Se conformer aux règlements officiels relatifs au stockage des emballages avec les contenants sous pression;
- Stocker les contenants dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'écart de la lumière directe du soleil et ne pas stocker à des températures au-delà de 50 °C (122 °F) (p. ex. siège du passager ou arrière d'une voiture pendant l'été);

### **Utilisation sécuritaire :**

- S'assurer d'une bonne ventilation/évacuation mécanique en milieu de travail. Si cela est impossible, prendre régulièrement des pauses; un appareil de détection individuel de CO peut également être utilisé à titre de test individuel;
- Ne pas inhaler délibérément les gaz

## **SECTION 8 – MESURES D'EXPOSITION**

### **Protection des voies respiratoires :**

- Aucun appareil de protection n'est requis au cours de l'utilisation normale du produit;
- Assurer une ventilation adéquate (une ventilation mécanique est recommandée où le produit est utilisé dans des espaces confinés), si cela est impossible, prendre régulièrement des pauses à l'air frais.

### **Protection individuelle :**

- Porter un EPI (équipement de protection individuel) approprié selon la tâche et l'environnement

## **SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Risques physiques et chimiques :**

Densité relative, gaz	Plus lourd que l'air
Solubilité dans l'eau	Non spécifiée, mais considérée comme ayant une faible solubilité
Apparence/Couleur	Gaz incolore
Odeur	Aucune

## **SECTION 10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **Stabilité :**

- Le produit est stable en vertu de conditions normales;

---

## **RÉPERCUSSIONS DE CE PRODUIT SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT**

---

### **SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

En vertu d'une utilisation normale, ce produit est susceptible de poser un léger risque pour la santé de l'utilisateur.

#### **Général :**

- Aucun effet toxicologique résultant de ce produit

### **SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

#### **Général :**

- Aucun dommage écologique causé par ce produit

### **SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION**

#### **Méthode d'élimination des déchets :**

- Ne pas déverser dans tout endroit où son accumulation pourrait s'avérer dangereux. Les contenants usés sont acceptables aux fins d'élimination dans le flux de déchets normal.

---

## **INFORMATIONS NÉCESSAIRES RELATIVEMENT AU TRANSPORT, À LA CLASSIFICATION, À L'EMBALLAGE ET À L'ÉTIQUETAGE DE CE PRODUIT**

---

### **SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT**

#### **Désignation de marchandises/Appellation réglementaire :**

- Gaz comprimé n.o.s;

#### **Code des marchandises :**

- **38249099**

#### **Numéro ONU :**

- ONU 1950;

#### **Transport terrestre (ADR/RID) :**

- Catégorie ADR/RID : 2.2 gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression;
- Code de classification 5<sup>o</sup>A;

#### **Transport maritime (IMDG)/Interface terre-mer :**

- Classe IMDG : 2; page 2102;

#### **Transport aérien (IACO-TI/IATA) :**

- Catégorie ICAO/IATA : 2.2.

### **SECTION 15- INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**

#### **Désignation en vertu des directives d'EC**

Ce produit a été classé et étiqueté selon les directives d'EC et les lois nationales :

- Classé inflammable\* / selon les directives 88/379/EEC, 67/548/EEC et les règlements « CHIP 3 » (Juillet 2002) du Royaume-Uni.
- Mentions de risque :
  - R61 Peut nuire à un enfant à naître
- Mentions de sécurité :
  - S2 Tenir hors de la portée des enfants
  - S3 Garder dans un endroit frais
  - S9 Garder dans un endroit bien ventilé
  - S22 Ne pas respirer le gaz
  - S45 En cas d'accident ou si vous ressentez un malaise, obtenir immédiatement un avis médical
  - S51 Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

## **SECTION 16 – AUTRE INFORMATION**

### **Références :**

Directive de la Commission 91/155/EEC, 1991; Textes réglementaires – Règlements « CHIP 3 » sur les produits chimiques (Hazard Information and Packaging for Supply), Juillet 2002; Règlements du COSHH de 1989; Règlement de la communication sur les risques, 29 CFR 1910.1200; DOT 49 CFR; 40 CFR - Protection de l'environnement;  
NFPA 704- Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence de 1996

### **Statut de la révision :**

1. Fiche signalétique de nouveaux produits  
09/22/07
2. Modification de la Section 7 pour accroître des références à titre d'utilisation sécuritaires.  
08/21/08
3. Modification de la Directive de la Commission en page 1.  
03/11/10

### **Déclaration :**

La présente FS a été préparée en vertu des Règlements sur les produits chimiques (Hazard Information and Packaging for Supply), July 2002. Ces informations sont basées sur les meilleures connaissances du fournisseur et de ses conseillers, et sont données de bonne foi, mais nous ne pouvons garantir son exactitude, sa fiabilité ou son exhaustivité, et renonce ainsi à toute responsabilité pour la perte ou les dommages résultant de l'utilisation de ces données. Puisque ces conditions d'utilisation sont hors du contrôle de l'entreprise et de ses conseillers, nous renonçons à toute responsabilité ou dommage si le produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.